Nomenclature des actes infirmiers en HAD

Durée

2 jours - 14 heures

Public

Cadres de Santé
IDEC

Toute autre personne en charge de la relation avec les IDEL et de la facturation

Prérequis

Aucun pré-requis

Format

Présentiel

Dates et lieu

Inter : Clermont-Ferrand

Intra : (France) sur demande

Prix

Inter : 690€ / participant
Nets de taxes

Intra : devis sur demande

Nombre de participants

4 à 8

Accessibilité

À étudier en amont de la formation avec la formatrice

Contexte

Le partenariat avec les infirmiers libéraux constitue un enjeu majeur dans l'organisation des soins en HAD. La **maîtrise de la NGAP** et de ses règles de cotation permet de sécuriser la facturation des actes, de garantir la cohérence entre le plan de soins et les lettres de mission, et de prévenir les désaccords avec les IDEL partenaires.

Cette formation propose une **approche approfondie et opérationnelle de la nomenclature**, des fondamentaux aux **situations complexes rencontrées en HAD**, en intégrant la prévention et la gestion des désaccords liés à la cotation et à la rémunération des actes.

Objectifs pédagogiques de la formation :

✓ Analyser les dispositions réglementaires de la NGAP applicables aux soins infirmiers et aux situations complexes rencontrées en HAD.

✓ Déterminer et justifier les cotations des actes infirmiers en HAD.

✓ Contrôler la cohérence entre le plan de soins, les lettres de mission et la facturation des actes afin de sécuriser la collaboration IDEL/HAD.

✓ Gérer un désaccord avec un.e IDEL partenaire.

Méthodes pédagogiques et suivi :

Cette formation à visée opérationnelle s'appuie sur l'expertise et l'expérience professionnelle de la formatrice. Elle privilégie une pédagogie concrète. La formation utilisera différentes méthodes pédagogiques :

✓ Apports théoriques et réglementaires

✓ Exercices pratiques/Cas concrets

✓ Quiz interactifs

Modalités d'évaluation :

✓ Quiz en début et en fin de formation

✓ Questionnaire de satisfaction en fin de formation

Attestation / Certification :

✓ Certificat de réalisation de formation

Intervenante

Morgane LEMAIRE
Tél : 06 87 61 37 24
Mail : morganelemaire.pro@gmail.com

Programme de la formation :

Cette formation approfondie permet aux participants de **maîtriser l'application de la NGAP** aux situations complexes rencontrées en HAD, de fiabiliser les cotations et de **sécuriser la facturation** des actes infirmiers. Elle vise également à prévenir et à **gérer les désaccords** liés à la cotation et à la rémunération des actes, grâce à une meilleure maîtrise des règles et à un **dialogue constructif avec les IDEL partenaires**.

En amont de la formation, les participants renseignent un questionnaire visant à identifier leurs attentes pour une meilleure adaptation du contenu de formation.

Jour 1 — Comprendre et appliquer la NGAP en HAD (7h)

Consolider les connaissances et acquérir les bons réflexes de cotation.

✓ Cadre de la collaboration IDEL/HAD, financement et rémunération

✓ Dispositions générales de la NGAP, déplacements et majorations

✓ Cotation des soins courants et règles de cumul

✓ Forfaits, perfusions, diabète et situations particulières

✓ Exercices de cotation et correction collective

Jour 2 — Sécuriser la facturation et la collaboration IDEL/HAD (7h)

Développer l'autonomie des participants face aux situations complexes.

✓ Approfondissement : BSI, actes particuliers et situations complexes

✓ Cycle de facturation en HAD et contrôles de cohérence

✓ Atelier : analyse et correction de factures fictives

✓ Atelier : plan de soins, lettre de mission et rémunération

✓ Gestion des désaccords de cotation avec les IDEL

✓ Étude de cas intégrative, évaluation et synthèse